



AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR DES RÈGLEMENTS NUMÉROS 1348 ET 1349

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée que :

1. Lors de sa séance du 18 décembre 2024, le conseil a adopté les règlements suivants :

**RÈGLEMENT NUMÉRO 1348 SUR LA TARIFICATION DES SERVICES
MUNICIPAUX**

**RÈGLEMENT NUMÉRO 1349 IMPOSANT DES TAXES ET EXIGEANT DES
COMPENSATIONS POUR RENCONTRER LES OBLIGATIONS DE LA VILLE AU
COURS DE L'EXERCICE FINANCIER 2025**

2. Ces règlements entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2025.
3. Ces règlements peuvent être consultés au bureau du greffier, à l'hôtel de ville situé au 3034, chemin Sainte-Marie, à Mascouche, durant les heures de bureau et sur le site Web de la Ville au <https://mascouche.ca/ville/administration/avis-publics>.

Donné à Mascouche, le 19 décembre 2024.

La greffière et directrice des services juridiques,

Original signé par

Me Sandra De Cicco
greffe@mascouche.ca